Préparer sa retraite

Attention: changement de lieu, la formation aura lieu à St Géniès de Malgoirès (30)

Objectifs
Donner aux agriculteurs des compétences leur permettant d'anticiper les conditions de leur départ à la retraite et de valoriser leurs droits à la retraite. Identifier les points de vigilance.

Enjeux
Anticiper son départ à la retraite et la mise en œuvre des droits qui lui sont liés est un facteur de stabilité non seulement pour l'exploitant lui-même, mais également pour sa famille et pour la transmission de l'exploitation. Connaitre les règles de liquidation de sa retraite agricole et les différents dispositifs existants permet de préparer en amont les conditions de cette transi-tion importante dans la vie d'un agriculteur et de mettre en place les mesures adaptées à sa situation pour conforter la transmission.

Pré-requis
Aucun

Contenu
MATIN - Connaitre l'économie du système de retraite en France, les particularité du système de retraite des agriculteurs, et les modes de cotisations obligatoires, complémentaires, publics et privés. Repérer les modalités de mise en œuvre de sa propre retraite.
I - Économie du système de retraite en France
A – Le cadre général
- Les conditions liées à l'âge
- Les conditions liées aux cotisations
- La retraite anticipée : différents cas et conséquences de l'insuffisance de trimestres
B – Le système de retraite des exploitants agricoles
- Les conditions spécifiques en agriculture
- Les différents modes de cotisation obligatoires et complémentaires
- Les retraites complémentaires privées

APRÈS-MIDI - Connaitre les différentes modalités de liquidation des droits à la retraite, savoir repérer les marges de manœuvre dans sa propre situation et identifier les points de vigilance.
II – La liquidation des droits à la retraite
A – La demande de retraite
- La demande unique pour tous les régimes
- Caractère définitif de la liquidation
- Quelle stratégie en cas de retards de cotisations ; effets des difficultés économiques et des procédures judiciaires de redressement ou de liquidation.
B – Les conditions particulières
- Exceptions et cas de retraite anticipée (pénibilité, handicap, inaptitude)
- Le revenu minimal de retraite
- La réversion
- Cumuler emploi et retraite
C – Comment prévoir sa propre retraite ?
- Où trouver par soi-même l'information générale fiable sur le système public de retraite ?
- Anticiper la date et le montant de sa retraite

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 05/12/2016

Tarifs
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements
Anne-Marie Quatrevaux
contact@solidaritepaysans-lr.org
Solidarité Paysans LR
26 rue Centrale
30190 ST GENIES-DE-MALGOIRES
Tel. /Fax 04 66 03 17 47
Port.: 06 33 05 80 62

Taux de satisfaction : %

Les stagiaires sont invités à venir avec les documents en leur possession concernant leur propre retraite. Repas de midi tiré du sac

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

06 déc 2016 09:30 - 17:30 (7hrs)	Siège de Solidarité Paysans LR 26 rue Centrale 30190 St Géniès de Malgoirès	Francis Thomas, Formateur retraité, directeur de Solidarité Paysans Provence Alpes de 1994 à 2014.

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir